



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 28 mai 2013 — N° 57

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 46.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Hébert (Saint-François) fait une déclaration concernant la Journée du médecin résident.

---

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration concernant un citoyen de La Pêche, M. Jean-Marie Thibeault.

---

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration concernant les 20 ans de l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles.

---

M. Dubourg (Viau) fait une déclaration afin de souligner les 20 ans du Centre Yves-Thériault.

---

Mme St-Laurent (Montmorency) fait une déclaration concernant le 150<sup>e</sup> anniversaire de Sainte-Brigitte-de-Laval.

**28 mai 2013**

---

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant la 18<sup>e</sup> édition de Nuit Blanche sur Tableau Noir.

\_\_\_\_\_

M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'organisme L'Entraide.

\_\_\_\_\_

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration concernant le 5<sup>e</sup> anniversaire des Chevaliers de Colomb de Lasalle.

\_\_\_\_\_

M. Drainville (Marie-Victorin) fait une déclaration concernant la retraite de M. René Asselin.

\_\_\_\_\_

À 13 h 57, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 12.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

28 mai 2013

---

**Dépôts de documents**

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, dépose :

Les rapports annuels 2012 de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec.

(Dépôt n° 739-20130528)

---

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 10 avril 2013 par M. Diamond (Maskinongé) concernant la pêche à la perchaude au lac Saint-Pierre.

(Dépôt n° 740-20130528)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 avril 2013 par M. Breton (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant le projet de logement étudiant de l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) pour l'îlot Voyageur.

(Dépôt n° 741-20130528)

---

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 21 mai 2013, que lui a adressée M. David Jacobson, ambassadeur des États-Unis au Canada, concernant la motion unanime adoptée par l'Assemblée le 23 avril 2013 à la suite du décès de M. Sean Collier, officier de police à l'Institut de technologie du Massachusetts, lors des attentats de Boston.

(Dépôt n° 742-20130528)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Hamad (Louis-Hébert) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 29 mai 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 743-20130528)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Leclair (Beauharnois), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 23 et 24 mai 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 36, Loi sur la Banque de développement économique du Québec.

(Dépôt n° 744-20130528)

---

M. Ferland (Ungava), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 22 et 23 mai 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 35, Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits.

(Dépôt n° 745-20130528)

### Dépôts de pétitions

Mme David (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 224 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'équité et le choix de programmes scolaires offerts aux étudiants ayant des troubles du spectre autistique (TSA) ou une déficience intellectuelle.

(Dépôt n° 746-20130528)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le financement des organismes communautaires autonomes sont déposés :

**28 mai 2013**

---

- le premier, extrait d'une pétition signée par 4 405 citoyens et citoyennes de la circonscription de Terrebonne et du Québec, par M. Traversy (Terrebonne);  
(Dépôt n° 747-20130528)
  
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 3 721 citoyens et citoyennes de la circonscription de Sherbrooke et du Québec, par M. Cardin (Sherbrooke).  
(Dépôt n° 748-20130528)

### **Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel**

M. le président informe l'Assemblée qu'il a reçu, dans les délais prescrits, une demande d'intervention portant sur une violation de droit ou de privilège de M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition.

Dans son avis, cette violation résulterait de messages publicitaires et de communications d'information provenant de plusieurs commissions scolaires à l'intention des parents, afin qu'ils inscrivent leur enfant à la maternelle 4 ans dès septembre prochain, alors que le projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans, est présentement à l'étude à l'Assemblée nationale.

M. le président prend cette question en délibéré.

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement M. Hamad (Louis-Hébert) dépose :

Copies d'articles de journaux parus les 14 et 24 mai 2013, concernant la Banque de développement économique du Québec.

(Dépôt n° 749-20130528)

**28 mai 2013**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143 et 145 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 27, Loi sur l'économie sociale.

#### **Motions sans préavis**

M. Bédard, leader du gouvernement, présente une motion concernant l'intégrité en matière de contrats publics; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Arcand (Mont-Royal), conjointement avec M. Dubé (Lévis) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant l'intégrité en matière de contrats publics; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. Lessard (Lotbinière-Frontenac), présente une motion concernant le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et les entreprises pétrolières; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

28 mai 2013

---

Mme David (Gouin) présente une motion concernant la Commission spéciale sur la Loi électorale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE le député de La Peltrie soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique en remplacement du député de Granby;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire.

Mme Poirier, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation du mandat de consultations particulières sur la gestion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal par son directeur général; puis afin d'organiser le mandat prévu à la *Loi sur le tabac*.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 29 mai 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Hamad (Louis-Hébert).

Cette motion se lit comme suit :

Concernant le projet d'Enbridge d'inverser le pipeline numéro 9, que l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il prenne les mesures nécessaires afin que les analyses économiques, environnementales et sociales, ainsi que les consultations, soient complétées avant le 1<sup>er</sup> décembre 2013;

QUE dans l'intervalle, toutes les études et tous les rapports produits, découlant du comité conjoint ou à l'initiative du gouvernement du Québec, soient rendus publics dans les quinze jours suivant leur réception, y compris le rapport économique que possède depuis plus d'un mois le ministre des Finances.

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, M. Lelièvre, ministre délégué aux Régions, propose que le principe du projet de loi n° 42, Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et apportant certaines modifications législatives concernant le Gouvernement de la nation crie, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux Motions sans préavis.

### Motions sans préavis

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe, procède à des consultations particulières le 4 juin prochain et qu'à cette fin, elle entende :

M. Guy Tremblay, professeur en droit constitutionnel de l'Université Laval

**28 mai 2013**

---

QUE la durée maximale de son exposé soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 24 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 26 minutes;

QUE le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 35, Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits, soit maintenant adopté.

---

### **Débats de fin de séance**

À 18 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Hamad (Louis-Hébert) à Mme Zakaïb, ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, portant sur le sujet suivant : « Le retrait du projet de loi 36 qui créé une mégastucture ingouvernable et inefficace que propose le gouvernement péquiste comme outil de développement économique »;

**28 mai 2013**

---

- le deuxième, sur une question adressée par M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) à M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, portant sur le sujet suivant : « L'entêtement du gouvernement péquiste à mettre en place une commission d'examen du printemps 2012 ». M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, remplace le ministre de la Sécurité publique pour ce débat;
  
- le troisième, sur une question adressée par Mme St-Amand (Trois-Rivières) à Mme Léger, ministre de la Famille, portant sur le sujet suivant : « L'incapacité de la ministre de conclure une entente négociée avec les services de garde privés subventionnés à qui elle impose des coupures importantes ».

\_\_\_\_\_

À 18 h 37, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 19 h 30.

\_\_\_\_\_

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. St-Arnaud, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 35, Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 35 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 35 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

**28 mai 2013**

---

*Adoption*

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 29 est adopté.

---

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 29 mai 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 21 h 28, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 29 mai 2013, à 9 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**